



DEPARTEMENT DU DOUBS  
CANTON D'AUDEUX  
COMMUNE DE PLACEY

## **Procès-verbal de la commission Sécurité routière du vendredi 10 juin 2022**

**Etaient présents:** Frédéric Reigney, Dominique Gendreau, Elodie Maiello, Gérard Pernin, Marie-Pierre Gravier.

**Absents:** Néant.

**Invités:** Néant.

A 16h40, la séance est ouverte sous la présidence de Frédéric REIGNY,

**1<sup>er</sup> point à l'ordre du jour : Mise en place des panneaux 30 et ralentisseur, et des blasons**  
Les équipements commandés chez HICON ont été reçus depuis la fin d'année 2021, mais ne peuvent pas être installés par l'employé municipal seul. Le marquage au sol a été fait, mais un piquetage doit être ajouté en supplément.

**2<sup>ème</sup> point à l'ordre du jour : Accès et stationnement autour du TMA**

Comme indiqué lors de la dernière commission, les aménagements du TMA amènent plus de circulation et cela a été constaté au niveau des stationnements aux abords. Des manœuvres génèrent du danger en particulier pour les nombreux enfants présents sur le site.

Il est proposé d'interdire la circulation au-delà des places de parking déjà existantes au-dessus du TMA, à l'exception des engins agricoles, des bicyclettes, des véhicules de PMR et des engins d'entretien du site. Ainsi le panneau ci-contre semble approprié à cette réglementation.  
Il peut être ajouté PMR pour l'autorisation.



**3<sup>ème</sup> point à l'ordre du jour : Signalétique TMA**

Un panneau précisant les subventions pour le TMA a été proposé. Il a été demandé un devis à la société "wp signalisation" (Besançon) avec plusieurs possibilités de dimensions. La proposition de texte doit être transmise pour mise en forme au plus tard 10 jours avant la cérémonie d'inauguration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h15.

Le Maire  
Frédéric REIGNY

